



Monsieur Michel VIALAY
Député des Yvelines
Assemblée Nationale
126, rue de l'Université
75007 PARIS

La Plaine Saint-Denis, le **- 5 MARS 2018**

Cher Monsieur le Député,

Dans vos courriers du 1^{er} décembre 2017 et du 13 février 2018 ainsi que lors de l'audition devant la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale, vous avez appelé mon attention sur le nombre insuffisant de places assises dans les trains directs circulant entre Paris et Mantes-la-Jolie.

Je tiens à vous apporter des éléments de réponse qu'une annexe viendra compléter.

Comme vous le savez, des trains directs TER et Intercités, en provenance et à destination de la Normandie, desservent chaque jour la gare de Mantes-la-Jolie. Les trains, offrant de plus grande capacité, circulent prioritairement aux heures de pointe du matin (de la Normandie vers Paris) et du soir (de Paris vers la Normandie).

Si la disponibilité des trains de grande capacité a été très satisfaisante au premier semestre 2017, elle s'est en revanche fortement dégradée au semestre suivant. Les fortes tensions sur le matériel roulant expliquent cette dégradation. Plutôt que de supprimer les trains concernés, nous avons décidé de faire circuler des trains courts, au risque de détériorer les conditions de transport des voyageurs. A terme, ce choix a permis de sauvegarder la régularité de la ligne mais a engendré le mécontentement de nos clients.

Le plan d'actions engagé dès 2017, a permis de retrouver un meilleur niveau de composition des trains perceptible en ce début d'année. Ainsi, lors de la dernière quinzaine du mois de janvier 2018, le respect des compositions atteint 92,4 % pour les trains structurants de l'axe Paris – Rouen.

Je tiens à vous assurer que l'ensemble des équipes SNCF est pleinement mobilisé pour améliorer le service rendu aux Mantois.

Dans le cadre de la politique de transparence de SNCF, cet échange de courriers sera publié sur son site sncf.com, sauf si vous manifestiez votre opposition dans un délai de quinze jours.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de ma haute considération.

Bien à vous,

Guillaume Pepy

Guillaume PEPY
Président du directoire de SNCF
Président-directeur général de SNCF Mobilités

ANNEXE TECHNIQUE

1 - Desserte de la gare de Mantes la Jolie en quelques chiffres

13 000 voyageurs par jour

Chaque jour, 97 trains Mantes/Paris circulent dans chaque sens dont 20 % de trains directs desservis par les lignes Paris - Normandie (TER et Intercités).

2 - Composition d'emport sur les trois derniers mois de l'année 2017 (nombre de places proposées par rapport au nombre de voyageurs prévus)

Les clients avaient une place assise dans 87 % des trajets directs entre Paris et Mantes.

3 - Causes principales de l'indisponibilité du matériel capacitair au premier semestre 2017

- Vieillessement global des parcs affectés à la ligne et incidents complexes (chaînes traction, portes,...)
- Fermeture du tour en fosse d'Archères pour rénovation depuis février 2017
- Opérations de grandes visites générales réalisées sur des sites extérieurs
- Travaux contraignants sur le site de maintenance de Clichy (Projet Urbain de Batignolles)

4 - Plan d'actions interne vise à améliorer :

- La qualité de service des voyageurs
- La disponibilité des rames
- Le confort des clients

5 - Quelques exemples d'actions mises en oeuvre :

- Délestage vers les autres ateliers de maintenance
- Renforts sur le site de maintenance de Clichy
- Prêt d'une rame Corail en provenance d'une autre activité
- Attribution de créneaux de maintenance supplémentaires à l'atelier de maintenance de Trappes
- Attention particulière portée aux locomotives